

## Réunion du comité du réseau rural

9 avril 2015

### Compte rendu

Liste des structures membres élues du CRR		Membres présents
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires	Forestiers Privés de France	X
	Coop de France	LEDOS FRANÇOISE
	FNCOFOR	LESTURGEZ ALAIN
		SÉQUÉ-WEILL ALICE
INPACT	MONNET PIERRICK	
Collège 2. Environnement et patrimoine	MPF	DUHEM BERNARD
	UNCPIC	SERIN LUDOVIC
Collège 3. Acteurs socioéconomiques hors agriculture, forêt et IAA	France Clusters	ROY XAVIER
	CELAVAR	X
	C&B	ROLLIN FLORIAN
Collège 4. Développement territorial intégré - soutien au développement local	GMR	MARCHESI PHILIPPE
	Etd	ROBINOT-BERTRAND ISABELLE
	RED	PELTRE GÉRARD
Collège 5. Collectivités locales et territoriales	AdCF	X
	AMRF	X
	ADF	X
Collège 6. Enseignement, recherche, experts	ACTA	GUICHAOUA ADRIEN
	INDL	DORÉ GWÉNAËL
	IRSTEA	VOLLET DOMINIQUE
	INRA	X

Liste des structures présentes membres non élues du CRR		Membres présents
Membres permanents	APCA	CLOYE GUILLAUME
	FNSEA	GNING THEO
	Leader France	FAUCHER DANIEL
Conseils régionaux	Conseil régional Auvergne	BRUN MARIANNE
		ROUSSAT ANNE
	Conseil régional Basse Normandie	DESSFONTAINES ALAIN
	Conseil régional Pays de la Loire	GAONACH MARION
	Conseil Régional PACA	HOUZÉ MATHILDE
	Conseil régional Champagne-Ardenne	MEARY ADELINE
	Conseil régional Guyane	BURAGE LOIC
	Conseil régional Haute Normandie	CAVELIER VICTOR
Pilotes	ARF	GRUSELLE PASCAL
	CGET	PINAULT MARC-ETIENNE
		PROUHÈZE NATHALIE
	MAAF	ALLALI HANANE
		BOSSUAT HERVÉ
		CARDINET CHRISTINE
		DUVOUX BERNARD
		GUHL FLORENT
		RICCOBONI PASCALE
		VERNAY MARIE
SILBERSTEIN JOELLE		
ASP	ASP	BRIAND JONATHAN
		MASSOUNIE OLIVIER
Membres consultatifs (hors collègues)	MAAF/DGER/SDRICI	DEHAUDT VALERIE
	Ministère jeunesse et sport	PECQUEUX JEAN LUC
	Ministère Culture	DUFOUR FERRY ISABELLE
	ENRD	CHAMPETIER YVES

### Glossaire :

<b>AAP RRN :</b>	Appels à projet du réseau rural national
<b>CC LEADER :</b>	Comité consultatif LEADER
<b>CC PEI :</b>	Comité consultatif PEI
<b>CC SE :</b>	Comité consultatif Suivi et Evaluation
<b>CIR :</b>	Comité interministériel aux ruralités
<b>DLAL :</b>	Développement local par les acteurs locaux
<b>ENRD :</b>	European Network for Rural Development (Réseau Européen pour le Développement Rural)
<b>EPCI :</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>FEAMP :</b>	Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche
<b>GAL :</b>	Groupe d'Action Local
<b>GALPA :</b>	Groupe d'Action Local pour la Pêche et l'Aquaculture
<b>ITI :</b>	Investissement Territorial Intégré
<b>LEADER :</b>	Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
<b>PDRN :</b>	Programme de développement rural national
<b>PDRR :</b>	Programme de développement rural régional
<b>PEI :</b>	Partenariat européen pour l'innovation
<b>PETR :</b>	Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux
<b>PSRRN :</b>	Programme spécifique au réseau rural national
<b>RRN :</b>	Réseau rural national
<b>RRR :</b>	Réseau rural régional
<b>ZRR :</b>	Zone de revitalisation rurale

## I / Installation du réseau rural

*Florent Guhl introduit la séquence*

### **a) Présentation des membres du comité**

*Cf. liste des membres du CRR*

Un tour de table est effectué pour que les membres se présentent.

### **b) Règle de fonctionnement**

Le comité réseau rural doit être un lieu de débat et d'échanges sur toutes les questions liées au réseau rural

Le CRR se réunit 3 fois par an pour :

- Proposer des projets et des actions
- Emettre un avis sur la mise en œuvre des activités du réseau
- Proposer la mise en place de groupes de travaux thématiques nationaux et transversaux et suivre l'avancement des travaux
- Proposer une programmation annuelle
- Assurer le traitement et l'analyse des informations venant de l'ENRD

## II / Agenda du comité réseau rural

### **a) Dates à venir**

- **Comité du réseau rural**

Il y aura 3 réunions annuelles du comité réseau rural, pour 2015 les deux autres comités se tiendront :

- Le 7 juillet 2015
- A l'automne

Le Comité réseau rural du 7 juillet sera consacré à la communication du réseau rural, les points abordés seront :

- la stratégie et le plan de communication en cours d'élaboration
- bilan des actions de communication 2007-2013
- les outils de la communication pour la prochaine programmation

- **L'assemblée générale du réseau rural**

L'assemblée générale du RRN se tiendra début 2016, soit après les élections régionales et avant la fusion prochaine des régions.

- **Le comité de suivi national**

Le comité de suivi se réunira une fois par an avec pour sujet les 2 programmes nationaux du FEADER : le programme spécifique du réseau rural national (PSRNN) et le programme de gestion des risques en agriculture.

La prochaine réunion se tiendra le mardi 9 juin de 10h00 à 13h00.

- Le PSRNN a été adopté le 13 février dernier.
- Le programme gestion des risques et assistance technique n'est pas encore adopté.

## **b) Comités consultatifs**

Les prochaines réunions formelles des comités consultatifs auront lieu en octobre en prévision du 3<sup>ème</sup> CRR. La tenue des comités consultatifs s'organise de façon autonome.

Les réunions des 3 comités consultatifs ont eu lieu :

- Le CCPEI : le 10 mars 2015
- Le CC Leader : le 1<sup>er</sup> avril 2015
- Le CC Suivi et Evaluation : le 16 mars 2015

La prochaine réunion des comités consultatifs se fera courant Septembre.

## **III / Actualités du réseau**

### **a) Actualité nationale**

Les programmes des réseaux ruraux régionaux sont en train d'être finalisés. Sur 30 programmes de développement rural, 2 ont été adoptés :

- Le programme spécifique du réseau rural national
- Le programme de développement rural régional de Mayotte.

## b) Comité interministériel aux ruralités

*Présentation de Marc-Etienne Pinault, directeur au Commissariat général à l'égalité des territoires*

*Cf. diaporama*

<http://www.gouvernement.fr/les-ruralites-avec-toute-la-diversite-des-paysages-des-metiers-des-traditions-sont-autant-de-chances>

<http://www.cget.gouv.fr/dossiers/nos-ruralites-chance-france>

Le Comité interministériel aux ruralités (CIR) s'est tenu le 13 mars 2015, consécutivement aux assises des ruralités lancées en septembre 2014 sous forme de sept ateliers de 200 à 300 personnes. Ces assises avaient pour objectif de faire remonter du terrain des propositions. Elles ont été clôturées par le Premier Ministre lors de son discours au congrès des maires, le 27 novembre 2014.

Sylvia Pinel a fait une communication lors du conseil des ministres du 17 décembre 2014 dressant le bilan des assises et annonçant le comité interministériel aux ruralités.

Le comité interministériel est une synthèse des assises qui a permis d'identifier 46 mesures.

Une réunion commune avec le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (thématiques prioritairement axées sur l'urbain) a eu lieu. Il ne faut pas opposer la ville à la campagne et agir dans une optique de co-développement.

Lors du CIR trois priorités ont été présentées :

- Garantir à tous un accès égal aux services publics
- Développer les territoires ruraux
- Assurer la mise en réseau du territoire

### ➤ **Garantir à tous un accès égal aux services publics**

- Création de 200 maisons de santé supplémentaires
- 1000 bureaux de services au public seront ouverts en partenariat avec la Poste
- Inciter les internes à s'installer dans les zones rurales
- Développer l'accès au numérique dans les écoles rurales
- Aider au maintien des stations-services pour le maillage du territoire
- Télétravail : plan national de déploiement pour 2016, et dans l'administration de l'état dès 2015

➤ **Développer les territoires ruraux**

- accélération du raccordement au très haut débit dans les territoires ruraux
- Résorber les zones blanches sans couverture par le réseau téléphonique mobile
- Développer les circuits courts dans la production et la consommation alimentaire
- Faire des GIEE Forestiers en regroupant des petits propriétaires forestiers.
- Réformer les ZRR
- Proposer l'appui des experts de l'état pour concrétiser les projets dans les petites communes

➤ **Assurer la mise en réseau des territoires :**

- Plan de revitalisation des bourgs-centre
- Contrats de réciprocité « ville-campagne » établir une dynamique de coopération entre une ville centre et une zone rurale :
  - Aurillac – Lyon
  - PNR du Morvan - Le Creusot - Monceau les mines
  - Brest – Pays centre ouest Bretagne
  - Toulouse – le massif des Pyrénées

Le Réseau Rural a toute sa place sur ces sujets. Il doit se mobiliser sur certaines mesures pour émettre des impulsions locales selon les thématiques suivantes :

- Contrats de réciprocité
- Alimentation de proximité
- Économie sociale et solidaire
- Autres thématiques : culture, tourisme, urbanisme rural, ingénierie, mobilité...

• **Remarques des participants sur les mesures identifiées par le CIR :**

- Parmi les sujets traités par le CIR, il manque L'enjeu du développement territorial intégré tel que traité au niveau européen
- Il ne met pas en avant les collectivités territoriales ni les pôles d'équilibre territorial et rural
- Il est peu ambitieux sur le développement économique
- Il manque les villes moyennes.
- 

• **Réponses :**

Le CIR n'est pas conçu pour tout faire ou tout dire. On ne peut pas tout y trouver. Si on y avait fait apparaître LEADER, on aurait reproché à l'Etat d'aborder des dispositifs qu'il ne gère pas. De même, il n'a pas vocation à intégrer tous les projets de loi.

L'objectif est de faire ressortir les mesures prioritaires pour l'Etat et les collectivités sont impliquées dans la plupart de ces mesures néanmoins les pôles d'équilibre territorial et rural font l'objet d'un encart dédié dans le texte ainsi que les villes moyennes qui font l'objet d'une mesure conjointe avec la problématique des bourgs centres.

Une réunion de présentation du comité interministériel aux associations d'élus est prévue.

### c) Appel à projet sur le réseau thématique

L'appel à projet sur le réseau thématique vise à établir le financement d'actions selon des réseaux thématiques comportant au moins 4 partenaires.

Il est prévu de faire une large diffusion de cet appel à projets. Il se déroulera sur 36 mois et accompagnera le démarrage du réseau rural et des PDRR.

5 champs thématiques seront abordés :

- L'agro-écologie
- Le lien urbain rural
- La gouvernance alimentaire locale
- L'économie sociale et solidaire
- L'économie circulaire

L'appel à projet vise à inclure les structures de niveau national qui ne travaillent pas ensemble habituellement.

Le principal objectif est une production concrète de valeur ajoutée sur les thématiques abordées.

**Question** : Qui choisit les bénéficiaires des appels à projets ? Comment sera évaluée la pertinence des projets ?

**Réponse** : Le comité exécutif sélectionnera les bénéficiaires, plusieurs thématiques peuvent être couvertes par un même projet.

La commission d'évaluation des projets sera composée d'experts nommés par le comité exécutif.

**Question** : Quand seront lancés les appels à projets ?

**Réponse** : le 15 Avril. Les dépôts des dossiers se feront jusqu'au 20 juin 2015. L'avis du comité exécutif sera effectif durant la deuxième quinzaine de juillet.

Le début des dépenses éligibles sera le 20 juin 2015. La convention d'attribution sera envoyée courant septembre 2015.

**Question** : Comment peut-on aider au démarrage des PDR sans que la plupart des PDR soient validés ? Et sans éclairage sur l'interfonds ?

**Réponse** : Les réseaux thématiques doivent être en avance sur l'adoption des PDR. Ils peuvent servir éventuellement à préciser ces PDR.

Le décret inter-fonds est en voie de signature : il permettra d'inclure dans les dépenses 40% ou 50% du temps de travail des personnes qui portent le réseau.

- **Point sur le rôle des réseaux ruraux régionaux (RRR) dans les appels à projets**

Les RRR ne sont pas assez présents dans cet appel à projets. Il sera intéressant d'avoir une consultation des réseaux régionaux sur ces projets pour établir un lien avec le PDR, un croisement de thématiques avec ce qui est fait au niveau régional et in fine faire remonter les projets capitalisés. Il faudrait en faire une mention particulière dans l'appel à projets.

Le problème des conflits d'intérêt est soulevé si les RRR sont partenaires et consultés dans la sélection des projets. La solution serait de trancher au cas par cas.

- **Remarques sur la mise en place opérationnelle des projets sur les réseaux thématiques**

Plusieurs réseaux pourront travailler sur un même champ thématique. Néanmoins, il sera possible que deux projets sur la même thématique puissent fusionner et élargir ainsi le partenariat. Il y aura une coordination entre les projets sur une même thématique. De plus, un réseau pourra travailler sur plusieurs champs thématiques.

Le budget des projets sur les réseaux thématiques est de 2 millions d'euros pour une durée de trois ans.

#### **d) Actualité régionale**

*Cf. diaporama*

Avec l'adoption du PSRRN, le 13 février dernier, le cadre national de l'utilisation du FEADER est stabilisé.

Les PDRR seront finalisés idéalement à la fin avril ou début mai pour ensuite être adoptés par la commission européenne.

## e) **Actualités européennes**

*Cf. diaporama*

Les champs thématiques traités par l'ENRD sont voisins de ceux des différents réseaux ruraux nationaux.

L'ENRD se réunit avec les RRR 2 fois par an.

Le Réseau Rural doit profiter des réunions avec l'ENRD pour apporter des éléments au niveau européen.

## IV / Travaux des réseaux

### a) **Rencontre avec les correspondants régionaux le 12 mars 2015**

*Cf. diaporama*

- La réunion RRR regroupait 14 régions et les cellules d'animation externalisées
- Les régions se posent la question du co-pilotage des réseaux ruraux régionaux avec les DRAAF.
- L'internalisation des missions est favorisée, il est néanmoins gardé la possibilité d'externalisation

Point sur la dernière réunion le 9 avril matin :

- Il faut structurer le groupe des animateurs RRR en faisant des groupes d'échanges et pas seulement des réunions avec l'ensemble des RRR.
- Les RRR sont des lanceurs d'alertes basés dans les territoires pour faire remonter les problèmes au niveau national
- Il devrait y avoir une articulation entre les RRR et le CRR : échanges de travaux, invitations réciproques aux réunions.
- Il faut renforcer l'articulation entre ENRD et RRR : 3 à 4 places sont réservées pour les RRR au sein de l'ENRD

### b) **Comité consultatif PEI du 10 mars 2015**

*Cf. diaporama*

Le comité consultatif PEI s'est réuni le 10 mars dernier. L'approche de ce comité était de mettre en œuvre l'appel à projet annuel européen.

Le comité a décidé un programme d'action décliné en 13 actions pour que les acteurs répondent à l'appel à projet.

La prochaine réunion du comité consultatif PEI aura lieu à l'automne.

### c) Comité consultatif LEADER du 1er avril 2015

*Cf. diaporama*

Les 4 principaux axes abordés lors de cette réunion :

- Le processus de sélection des GAL est en marche : 350 GAL prévus pour la programmation 2014-2020, contre 222 actuellement.
- L'articulation des territoires de projets FEAMP, DLAL, FEADER, ITI pointe le problème de l'articulation entre les différents fonds
- La coopération entre le CCLEADER et les autres comités consultatifs
- Le lien urbain rural & littoral : avec les GALPA

Le principal point de débat évoqué :

- La position des chambres consulaires : il a été reporté des tentatives des chambres consulaires pour piloter les GAL. Elles peuvent être acteurs mais pas porteur de projet.

Point sur le vocabulaire utilisé dans les réunions liées au réseau rural :

Il faut définir les termes et les expliquer pour attirer les néophytes dans la démarche Réseau Rural. Un glossaire expliquant les sigles utilisés sera réalisé en ce sens par souci de vulgarisation.

### d) Comité consultatifs S&E du 16 mars 2015

*Cf. diaporama*

Le CCSE est un observatoire des résultats du développement rural. Il évalue aussi les PDR.

Nécessité de transversalité dans les instances du réseau rural :

Il y a des représentants de tous les réseaux dans le comité réseau rural et ce pour veiller à la transversalité.

En ce qui concerne les projets de territoire, le réseau rural fait le lien avec les thématiques évoquées et contribue à la concrétisation de ceux-ci.

## e) Point sur l'innovation

Il y a une différence entre nouveauté et innovation, il faut définir l'innovation et s'emparer du sujet.

Une étude du CGET sur l'innovation dans les territoires de faible densité va être rendue publique. En juin, le comité de suivi se penchera sur la définition de l'innovation. C'est aussi un thème à aborder dans les groupes inter-fonds.

Il faut mettre en œuvre des outils de progression de l'innovation.

## V / Rappel du calendrier

La prochaine réunion du comité réseau rural aura lieu le 7 Juillet 2015. Elle se consacrera au plan de communication RRN. La prestation est divisée en deux lots : stratégie de communication et stratégie digitale et numérique

Deux membres du CRR participeront au comité de pilotage de l'étude communication :

- Groupe Monde Rural (GMR) : Philippe Marchesi.
- Association international Ruralité – Environnement – Développement (RED) : Gérard Peltre.

Prochain rendez-vous : le 9 juin avec le comité de suivi national